

Association CPA LATHUS

Siège social : « LA VOULZIE », 86390 LATHUS-SAINT-REMY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31.12.2025

Aux membres de l'Association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CPA LATHUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention au paragraphe « Changement de méthode - Application du règlement ANC n°2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Principes, Règles et méthodes comptables - Créances et dettes », les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Dans l'annexe au paragraphe « Principes, Règles et méthodes comptables - Subventions », une note expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions.
- La note de l'annexe, au paragraphe « Principes, Règles et méthodes comptables - Immobilisations » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations corporelles.
- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Principes, Règles et méthodes comptables - Disponibilités », les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables Français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

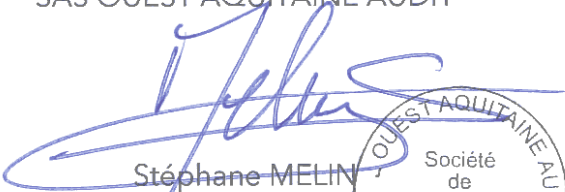
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 23 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

SAS OUEST AQUITAINE AUDIT


Stéphane MELIN
Commissaire aux Comptes



CPA LATHUS

« La Voulzie »

86390, Lathus-Saint-Remy

N° SIRET : 331 320 507 00014

Code APE : 93.12Z

Comptes Annuels

01.01.2025 - 31.12.2025

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits	142 666,34	127 405,89	15 260,45	22 596,65	- 7 336
Immobilisations incorpor. en cours, avances et					
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 179 218,34	637 951,23	541 267,11	554 885,84	- 13 619
Constructions	12 486 752,63	10 392 279,94	2 094 472,69	2 389 389,16	- 294 916
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 202 967,70	2 629 624,30	573 343,40	494 223,02	79 120
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes	278 684,02		278 684,02	87 182,30	191 502
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations	10 000,00		10 000,00	10 000,00	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	16 274,07		16 274,07	13 766,82	2 507
Prêts	43 322,63		43 322,63	44 785,23	- 1 463
Autres immobilisations financières	3 100,00		3 100,00	2 980,00	120
TOTAL (II)	17 362 985,73	13 787 261,36	3 575 724,37	3 619 809,02	- 44 085
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours	48 722,65		48 722,65	41 904,82	6 818
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	447 524,12		447 524,12	439 563,82	7 960
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	1 175 698,48		1 175 698,48	698 317,98	477 381
Charges constatées d'avance	18 277,26		18 277,26	21 260,83	- 2 984
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	1 387 781,37		1 387 781,37	1 810 383,26	- 422 602
TOTAL (III)	3 078 003,88		3 078 003,88	3 011 430,71	66 573
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	20 440 989,61	13 787 261,36	6 653 728,25	6 631 239,73	22 489



Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	52 098,44	52 098,44	
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	2 183 016,40	2 464 388,11	- 281 372
Excédent ou déficit de l'exercice	-288 552,66	-281 371,71	- 7 181
Situation nette (sous total)	1 946 562,18	2 235 114,84	- 288 553
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	2 016 638,64	2 196 382,17	- 179 744
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 963 200,82	4 431 497,01	- 468 296
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	494 303,69	446 130,90	48 173
TOTAL (III)	494 303,69	446 130,90	48 173
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 211 105,87	776 884,03	434 222
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 849,47	164 741,67	85 108
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	313 064,16	327 872,67	- 14 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	206 561,40	260 576,23	- 54 015
Produits constatés d'avance	215 642,84	223 537,22	- 7 894
TOTAL (IV)	2 196 223,74	1 753 611,82	442 612
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	6 653 728,25	6 631 239,73	22 489
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
ENGAGEMENTS DONNÉS			



Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	9 783,98	11 641,52	- 1 858	-15,96
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	3 331 118,99	3 150 907,09	180 212	5,72
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 684 943,87	1 318 648,14	366 296	27,78
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie	23 419,26	5 444,11	17 975	330,18
. Contributions financières				
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	5 739,24	267 701,01	- 261 962	-97,86
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles	15 241,10		15 241	N/S
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	255 825,17	224 377,69	31 447	14,02
Total des produits d'exploitation (I)	5 326 071,61	4 978 719,56	347 352	6,98
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	5 470,15	5 754,23	- 284	-4,94
Variations stocks	-1 193,58	2 766,64	- 3 960	-143,14
Autres achats et charges externes	1 285 035,75	1 373 595,41	- 88 560	-6,45
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	94 252,04	99 581,00	- 5 329	-5,35
Salaires et traitements	2 873 969,80	2 995 782,99	- 121 813	-4,07
Cotisations sociales	755 272,47	780 030,87	- 24 758	-3,17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	509 824,17	539 798,44	- 29 974	-5,55
Dotations aux provisions	48 172,79	58 250,13	- 10 077	-17,30
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corpor. cédées	4 354,23		4 354	N/S
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	20 544,68	3 201,57	17 343	541,71
Total des charges d'exploitation (II)	5 595 702,50	5 858 761,28	- 263 059	-4,49
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	-269 630,89	-880 041,72	610 411	69,36
PRODUITS FINANCIERS				
De participation		59 000,00	- 59 000	-100
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 518,14	1 623,80	- 106	-6,51
Autres intérêts et produits assimilés	3 107,34	40 692,73	- 37 585	-92,36
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	4 625,48	101 316,53	- 96 691	-95,43
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées	21 779,25	15 017,70	6 762	45,02
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	21 779,25	15 017,70	6 762	45,02
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-17 153,77	86 298,83	- 103 453	-119,88
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-286 784,66	-793 742,89	506 958	63,87
PRODUITS EXCEPTIONNELS		568 610,86	- 568 611	-100
Total des produits exceptionnels (V)		568 610,86	- 568 611	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES		56 239,68	- 56 240	-100
Total des charges exceptionnelles (VI)		56 239,68	- 56 240	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		512 371,18	- 512 371	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	1 768,00		1 768	N/S
Total des produits (I + III + IV)	5 330 697,09	5 648 646,95	- 317 950	-5,63
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 619 249,75	5 930 018,66	- 310 769	-5,24
EXCEDENT OU DEFICIT	-288 552,66	-281 371,71	- 7 181	2,55
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				



Annexes Associations

PREAMBULE

L'Association CPA LATHUS a pour objet social:

- La participation au développement local de la région
- Le développement du tourisme social
- Le développement des activités de pleine nature notamment le kayak, l'escalade, le tir à l'arc, le vélo tout terrain, la spéléologie, la randonnée sous toutes ses formes et l'équitation
- De contribuer à l'insertion sociale des personnes en difficulté
- De participer et d'éduquer à la protection de l'environnement
- De développer la pratique d'activités physiques et sportives pour les personnes handicapés

Les moyens mis en oeuvre pour la réalisation de ces activités sont les suivants:

- La gestion d'un centre de restauration et d'hébergement
- La gestion de centres équestres
- La gestion d'une ferme pédagogique centre de découverte de l'environnement
- La gestion de foyers-bars ouverts au public
- La gestion d'un service formation

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 653 728,25 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 288 552,66 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de méthode – Application du règlement ANC n°2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers venant modifier le règlement 2014-03.

L'application de ce règlement a conduit principalement :

- à la modification de la présentation du compte de résultat, notamment concernant le résultat exceptionnel ;
- à la suppression de la technique des transferts de charges ;
- à l'adaptation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- à l'évolution de la présentation des informations en annexe.

Conformément aux dispositions réglementaires, les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des exercices présentés.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

L'application de ce règlement a nécessité les retraitements suivants :

	Etats financiers au 31-dec-2025		Etats financiers au 31-dec-2024	
	31-dec-2025 (Selon l'ANC 2022-06)	Montants	31-dec-2024 (Selon l'ANC 2018-06)	Montants
Cessions d'actifs	En produit d'exploitation	15.241 €	En exceptionnel sur opérations en capital	150.426 €
Valeur nette comptable des actifs cédés	En charge d'exploitation	4.354 €	En exceptionnel sur opérations en capital	20.695 €
Quote-part de subvention virée au résultat	En Subvention d'exploitation	366.099 €	En exceptionnel sur opérations en capital	388.208 €
Remboursement assurance (sinistres)	En produit d'exploitation	34 686 €	Transfert de charges d'exploitation	41.740 €
Prise en charge de l'OPCO	En produit d'exploitation	185.940 €	Transfert de charges d'exploitation	90.236 €
Refacturation de frais de personnel et frais divers	En produit d'exploitation	55.672 €	Transfert de charges d'exploitation	120.764 €
Remboursement IJSS	En moins des charges de personnel		Transfert de charges d'exploitation	1.238 €
Remboursement des Indemnités de départ en retraite par Assureur	En moins des charges de personnel	13.707 €	Transfert de charges d'exploitation	13.722 €

La quote part des subventions d'investissement rapportées au résultat comptabilisé en résultat exceptionnel sur l'exercice 2024 pour 388.208 € figure en subvention d'exploitation en 2025 pour un montant de 366.098 €.



Tableau de comparabilité du compte de résultat :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024 Règl.ANC 2022-06	31 décembre 2024	Variation 2025/2024 Règl. ANC 2022-06
Cotisations				
Ventes biens & services	3 340 903 €	3 385 237 €	3 162 549 €	- 44 334 €
Produits tiers financeurs	1 708 363 €	1 698 910 €	1 324 092 €	9 453 €
Rep.s/amort., dép.& provisions	5 739 €	- €	267 701 €	5 739 €
Produits cess.immo.	15 241 €	2 199 €		13 043 €
Utilisation fonds dédiés				
Autres produits	255 825 €	271 421 €	224 378 €	- 15 595 €
<u>Total produits d'exploitation</u>	5 326 072 €	5 357 766 €	4 978 719 €	- 31 695 €
Achats MP & marchandises	4 277 €	8 521 €	8 521 €	- 4 244 €
Autres achats & charges externes	1 285 036 €	1 380 898 €	1 373 595 €	- 95 862 €
Aides financières				
Impôts & taxes	94 252 €	99 581 €	99 581 €	- 5 329 €
Charges de personnel	3 629 242 €	3 760 806 €	3 775 814 €	- 131 564 €
Dotations aux amort.& aux dépréc.	509 824 €	539 798 €	539 798 €	- 29 974 €
Dotations aux provisions	48 173 €	58 250 €	58 250 €	- 10 077 €
Reports en fonds dédiés				
Valeurs compt.immo.cédées	4 354 €	689 €		3 665 €
Autres charges	20 545 €	3 202 €	3 202 €	17 343 €
<u>Total charges d'exploitation</u>	5 595 703 €	5 851 745 €	5 858 761 €	- 256 042 €
Résultat d'exploitation	- 269 631 €	- 493 979 €	- 880 042 €	224 348 €
Produits financiers	4 625 €	101 317 €	101 317 €	- 96 691 €
Charges financières	21 779 €	15 018 €	15 018 €	6 762 €
Résultat courant	- 286 785 €	- 407 680 €	- 793 743 €	120 895 €
Produits exceptionnels		148 228 €	568 611 €	- 148 228 €
Charges exceptionnelles		21 920 €	56 240 €	- 21 920 €
Participation des salariés				
Impôts s/les bénéfices	1 768 €			1 768 €
Résultat de l'exercice	- 288 553 €	- 281 372 €	- 281 372 €	- 7 181 €

Les conséquences financières de l'indemnisation des actifs détruits durant l'inondation de la Gartempe en 2024 sont maintenues en résultat exceptionnel conformément au règlement ANC 2022-06, s'agissant de produits liés à un évènement majeur et inhabituel.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Conformément à la réglementation CRC 2002-10, les amortissements sont pratiqués selon la méthode des composants pour tous les investissements réalisés à partir de l'année 2006.

Les amortissements des chevaux sont calculés uniformément sur une période de 10 années entre la 3ème et la 13ème année.

Logiciels informatiques	33 à 100 %
Agencements, aménagements des terrains	10 à 33 %
Constructions	3 à 33 %
Agencements et aménagements des constructions	3 à 33 %
Installations techniques, Matériel et outillage industriels	14 à 50 %
Matériel de transport	10 à 50 %
Matériel de bureau et informatique	10 à 33 %
Mobilier	10 à 50 %
Cheptel	13 à 100 %
Agencements divers	10 à 50 %

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITES

Comptes bancaires et caisses.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominal.

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

L'enregistrement comptable en produits des subventions d'exploitation affectées aux diverses activités de l'association est strictement subordonné à la réalisation effective constatée au 31 décembre de l'année de la totalité ou d'une partie des objectifs fixés par la convention d'attribution de la subvention.

Afin de respecter la réglementation comptable applicable aux associations édictée par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC), le montant des subventions inscrites au compte de résultat et non utilisé dans son intégralité au 31 décembre de l'année fait l'objet comme au 31 décembre de l'année précédente, d'une comptabilisation dans un compte intitulé "Fonds dédiés" (inclus dans une rubrique "Provision pour risques et charges").

Les conventions de subvention de fonctionnement pluriannuelle sont comptabilisées en totalité l'année de leur attribution en autres créances. La contrepartie de la quote-part des subventions rattachées à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'équipement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois. Elles sont virées au résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles ont financées pour les immobilisations amortissables

ENTREPRISE SOLIDAIRE AGREE

Selon l'article L.3332-17-1 du code du travail, le CPA LATHUS déclare respecter les conditions qui ont permis la délivrance de l'agrément le 28/10/2011 pour 5 ans. Notre association n'a pas émis de titre en capital et, au moins 30 % des salariés ont été recrutés dans le cadre de contrats de travail aidés visés aux articles L.5134-1 à L.5134-109 du code du travail.

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	142 654	336	324	142 666
Immobilisations corporelles	16 702 541	468 593	23 512	17 147 622
Immobilisations financières	71 532	2 687	1 522	72 697
TOTAL	16 916 727	471 616	25 358	17 362 985

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	120 058	7 672	324	127 406
TOTAL I	120 058	7 672	324	127 406
Terrains	624 333	13 619		637 951
Constructions				
sur sol propre	7 801 218	282 450		8 083 668
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	2 244 416	64 196		2 308 612
Installations techniques, matériel, outillages industriels	325 502	22 846	1 915	346 433
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	113 282	2 942		116 223
Matériel de transport	198 443	49 481		247 924
Matériel de bureau et informatique	1 002 902	25 355	735	1 027 523
Emballage récupérables et divers	866 766	41 262	16 507	891 521
TOTAL II	13 176 860	502 151	19 157	13 659 855
TOTAL GENERAL (I+II)	13 296 918	509 823	19 481	13 787 261

Etats des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Marchandises	6 782	1 194		7 976
Matières premières				
Produits intermédiaires	27 469		719	26 750
Produits finis		2 818		2 818
Autres approvisionnements	6 399	4 779		11 178
Production en cours				
Travaux en cours				
Autres produits en cours				
TOTAL	40 651	8 791	719	48 723

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	43 323		43 323
Autres créances	3 100		3 100
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	447 524	447 524	
Autres créances	1 174 010	1 174 010	
Charges constatées d'avance	18 277	18 277	
TOTAL	1 686 234	1 639 811	46 423

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	22 338
Subventions/financements	960 765
Autres produits à recevoir	199 259
TOTAL	1 182 362

Annexes Associations (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	52 098				52 098
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	2 464 388	-281 372			2 183 016
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-281 372	281 372		-288 553	-288 553
Dont générosité du public					
Situation nette	2 235 115				1 946 562
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	2 196 382		195 384	375 127	2 016 639
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	4 431 497		195 384	375 127	3 963 201
TOTAL dont générosité du public					

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires	446 131	48 173		494 304
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	446 131	48 173		494 304
TOTAL GENERAL (I+II)	446 131	48 173		494 304
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		48 173		
- financières				
- exceptionnelles				

Description des éléments significatifs ou importants

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 211 106	586 956	520 372	103 777
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	249 849	249 849		
Dettes fiscales et sociales	313 064	313 064		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 890	13 890		
Produits constatés d'avance	215 643	215 643		
TOTAL	2 003 552	1 379 403	520 372	103 777

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	1 169
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	43 097
Dettes fiscales et sociales	167 923
Autres dettes	13 890
TOTAL	226 078

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 340 903 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 784	0,29 %
Prestations de services	2 539 845	76,02 %
Produits des activités annexes	790 178	23,65 %
Rabais, remises & ristournes accord	1 096	0,03 %
TOTAL	3 340 903	100.00 %

Subventions d'exploitation = 1 684 944 E

Nature des subventions	2025	2024
Etat et collectivités Chantiers d'insertion	847 959	846 650
Région nouvelle Aquitaine programme d'actions	115 739	136 164
Collectivités autre subventions	307 851	293 107
Primes Politique agricole communes	47 297	42 727
Quote part des subventions virées au résultat	366 098	
TOTAL	1 684 944	1 318 648

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 197 316 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablr(41810000)	22 338
TOTAL	22 338

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rabais remises ristour. a obtenir(40980000)	1 291
Unifformation - plan de formation salariés cpa(42870100)	3 057
Unifformation - autres(42870600)	60
Unifformation -pic iae(42870800)	16 688
Unifformation - dafu sal.cpa(42870900)	110 943
Ffe organisateur compet n°om001708(46740000)	1
Ffe compte club sif 8639000(46785000)	642
TOTAL	132 682

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus produit à recevoir(51870000)	42 296
TOTAL	42 296

Charges constatées d'avance = 18 277 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d'avance(48600000)	18 277
TOTAL	18 277

Charges à payer = 213 486 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int. courus sur emp. aupres etab. credit(16480000)	1 169
TOTAL	1 169

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(40810000)	43 097
TOTAL	43 097

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés a payer(42820000)	108 201
Humanis prevoyance(43800000)	2 353
Unifformation / cotisations(43810000)	21 920
Charges sociales sur congés a payer(43820000)	33 682
Etat - charges a payer(44810000)	1 768
TOTAL	167 923

Autres dettes	Montant
Divers charges à payer(46860000)	1 297
TOTAL	1 297

Produits constatés d'avance = 215 643 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	215 643
TOTAL	215 643